

- **Samedi 27 mars à 9h00. Salle de spectacle Pôle associatif, Avenue des vignes à Salleboeuf,**
- **Samedi 27 mars à 14h30. Salle Jean-Philippe Corjial, Domaine de Loustallaut à Saint-Caprais-de-Bordeaux,**
- **Vendredi 9 avril à 15h30. Cinéma Lux, 6 Place de la Libération à Cadillac.**

En raison du contexte sanitaire actuel, un nombre maximal de participants est fixé pour chaque réunion.

Comment participer ?

- Envoyer un mail en précisant : vos nom et prénom, le lieu de réunion choisi, votre mail ou téléphone et si vous venez seul ou accompagné,
- Ou contacter le 05 57 34 53 20 du lundi au vendredi de 9h à 17h30.

Les informations recueillies permettront de respecter les gestes barrières ainsi qu'à vous prévenir de tous changements dans l'organisation initialement prévue.

COUPONS SOLIDAIRES

Pour apporter le soutien de tous ses habitants à ses commerçants par la distribution de coupons solidaires, la commune invite les Créonnaises et les Créonnais à consommer

dans les commerces locaux.

Chaque foyer peut se présenter à l'accueil de la mairie avec un justificatif de domicile (de moins de 3 mois) et une carte d'identité. Il bénéficiera d'un carnet de coupons (un seul carnet par foyer) d'une valeur de 20€.

À ce jour, près de 880 foyers sont venus en mairie retirer leur carnet de 4 coupons d'une valeur unitaire de 5 €.

Chacun de ces 4 coupons peut être dépensé dans les commerces de Créon qui ont dû fermer durant l'un ou l'autre des confinements, **jusqu'au 30 avril 2021.** Le coupon orange, est utilisable dans les commerces de Créon que la réglementation avait autorisés à rester ouverts, à l'exception des deux grandes surfaces Carrefour et Leader Price.

Si vous estimez ne pas avoir besoin de ces coupons, venez les retirer en mairie. Vous aurez alors la possibilité de les remettre à toute personne de votre choix ou de les déposer au centre communal d'action sociale (CCAS).

La solidarité, c'est aussi un geste pour nos concitoyens qui en ont besoin.

Nous vous attendons en mairie pour le retrait de vos coupons, la mobilisation de tous est nécessaire pour la réussite de cette opération.

S E R V I C E

LOCATION

Recherche appartement ou maison de plain pied à Créon, avec 2 ou 3 chambres, cour ou jardin et garage.

Tél. : 06 89 04 13 66

Couple retraité cherche location à Créon, T2 avec cour.

Tél. : 06 35 30 69 30

Couple recherche une maison T3, avec garage, à louer.

Tél. : 06 33 11 62 71

RECHERCHE

Cherche VTC électrique pour femme, taille M, à acheter.

Tél. : 06 65 19 45 85

Cherche chiot (mâle ou femelle) de petite taille, à recueillir.

Tél. : 05 57 83 25 22

EMPLOI

Propose ses services : travaux d'entretien (jardin et maison) et réparations (électroniques et informatiques).

Tél. : 06 56 86 80 85

AUTRES

Restaurant Chez Titut, ouvert en livraison le vendredi soir à Créon, commandez avant 19h30.

Tél. : 05 56 42 98 40

CRÉON

H E B D O
V O T R E H E B D O M A D A I R E D E P R O X I M I T É

1832
VENDREDI
26 MARS 2021



CONCOURS DU ROSIER 2021

Chaque année, le dernier dimanche de mois d'août, le maire de Créon couronne la Rosière et récompense le Rosier.

Depuis 1907, et selon le vœu d'Antoine-Victor Bertal, bienfaiteur de la ville, le conseil municipal adresse une demande de participation aux jeunes filles (âgées de 18 ans dans l'année) et organise un concours artistique **ouvert aux garçons habitants Créon âgés de 12 à 16 ans.**

Récompenser un Rosier à Créon, c'est mettre en valeur la jeunesse en général et un garçon en particulier. Il est choisi pour ses qualités artistiques, tant sur le plan technique que sur celui de l'imagination.

Pour le Concours du Rosier 2021, la municipalité leur propose de participer à un stage artistique de 2 jours pendant les vacances de printemps (**jeudi 15 et vendredi 16 avril, de 10h à 16h, déjeuner offert**).

Ce stage gratuit se déroulera à la ludothèque Kaléidoscope et sera animé par Aurélie Cantau, enseignante en Arts plastiques.

Le thème pour cette année : " LIBERTÉ ". À base de graffitis, dessins, marqueurs, peinture, feutre, ... (l'ensemble du matériel leur sera fourni).

Le conseil municipal fera ensuite office de jury et désignera le Rosier 2021.

Alors, quel que soit le niveau de votre garçon, si vous souhaitez l'inscrire (ou pour toute question), merci de contacter au plus tard le vendredi 9 avril par téléphone au 05 57 34 54 54 ou par mail à contact@mairie-creon.fr.

Attention, les places sont limitées !

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : LE 9 AVRIL

COMPOSTONS À CRÉON

Une nouvelle association a pour objectif de compléter le projet initial mis en place par l'Entre2mondes, le SEMOCTOM et les maraîchers créonnais : la création d'une plateforme de compostage à Créon. Elle s'inscrit dans l'opération **Territoire Zéro déchet Zéro gaspillage**, en proposant une solution écologique et de proximité afin d'assurer la valorisation de la matière organique à Créon.

L'association réalisera une collecte de biodéchets (épluchures, reste de repas, coquilles d'œufs...) auprès des habitants avec un vélo cargo à assistance électrique (offert par la mairie de Créon), redistribuera le compost aux maraîchers et aux utilisateurs adhérents et organisera des formations pour sensibiliser les Créonnaises et Créonnais aux bonnes pratiques du tri des déchets organiques et du compostage.

Dans l'attente de la levée des restrictions actuelles dues à la pandémie Covid-19, nous ne pouvons pas organiser d'Assemblée Constitutive. La communication se fera par les réseaux sociaux.

Vous pouvez dès à présent partici-

per au lancement de cette association en vous inscrivant par mail à compostons.a.creon@gmail.com

L'association est soutenue par la ville de Créon, La Station Vélo par Tand'E2m et la Cabane à Projets (Jardin partagé).

STATION VÉLO

C'est le printemps : la Station Vélo rouvre !

Le samedi 27 mars, en piste ! Préparez vos gambettes, préparez vos mollets, réservez vos vélos, et pour vous inspirer, rendez-vous sur notre site internet : www.station-velo-creon.fr

Venez découvrir les nouveaux vélos à assistance électrique et le programme de cette année riche en balades : plus de révélations très bientôt !

Nos horaires d'ouverture à partir du 27 mars : les week-ends, jours fériés et tous les jours des vacances scolaires, de 10h à 13h et 14h à 19h (retour des vélos à 18h30 au plus tard).

+ d'infos : 06 28 26 79 32 - contact@station-velo-creon.fr

LUOTHÈQUE KALÉIDOSCOPE

La ludothèque reprend ses horaires habituels : mardi de 14h à 18h30, mercredi et vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h30 et samedi de 9h30 à 12h30.

Rendez-vous samedi 3 avril à la ludothèque à partir de 14h pour un après-midi jeux Ados & Adultes (dès 11 ans). Au programme : de la (re)découverte de jeux, de la bonne humeur et de la rigolade !

Inscription obligatoire au 05 56 23 33 53 ou contact@ludothequekaleidoscope.org.

+ d'infos : www.ludothequekaleidoscope.org et page Facebook "Ludothèque Kaléidoscope"

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

L'enquête publique sur la procédure de déclaration de projet de zonage en vue de la construction du lycée organisée sur la commune s'est terminée le 23 mars.

Les copies du rapport et les conclusions du commissaire enquêteur - M. Philippe CALAND - sont mis à disposition du public à l'accueil de la mairie.

Le dossier complet est consultable à la mai-

rie de Créon et en ligne sur <https://www.gironde.gouv.fr> (rubriques publications > enquêtes-publiques)

+ d'infos : www.mairie-creon.fr

DÉCHETTERIES

Depuis le 15 mars, les déchetteries du SEMOCTOM sont passées en horaires de saison haute : **le lundi après-midi de 13h30 à 18h et du mardi au samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h.**

LA CABANE À PROJETS

Depuis février 2021, la Cabane à Projets a obtenu la labellisation France Services, il remplace le label Maison de Services Au Public.

Retrouvez en un seul et même endroit les services de la CAF, la CNAM, la CNAV, la MSA, l'AGIRC-ARRCO, Pôle Emploi, la Caisse de retraites, les impôts, les services des ministères de l'Intérieur, de la Justice et de la Direction générale des finances publiques.

La Cabane à Projet est présente pour vous accompagner dans vos démarches administratives ou en cas de difficultés avec les outils numériques.

Grâce à ce nouveau label, la structure bénéficie de formations spécifiques supplémentaires pour mieux vous guider mais aussi de contacts directs avec les partenaires permettant de débloquer certaines situations.

Il est heureux de constater que l'État met en avant le rôle des structures telle que la Cabane à Projets et l'importance qu'elles ont dans notre société auprès des usagers.

CONCERTATION

Le SEMOCTOM organise cette année une grande concertation sur la refonte du service de collecte des déchets.

L'objectif de cette concertation est d'identifier des pistes d'amélioration du service des déchets et de construire ensemble un plan d'action visant à réduire la production de déchets sur le territoire de l'Entre-deux-Mers.

4 réunions sur le territoire pour échanger :

- **Vendredi 26 mars à 15h30. Espace René Lazare, Allée d'Amour à Targon,**

P R A T I Q U E

CRÉON HEBDO

Prochaine parution du Créon Hebdo **le vendredi 2 avril 2021.**

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Prochain conseil municipal **le mardi 6 avril à 20h15, au Centre culturel "Les Arcades"**. Publicité assurée par la retransmission sur la Web TV citoyenne : www.telecanalcreon.fr

SITUATION SANITAIRE

Retrouvez l'ensemble des mesures sur www.gouvernement.fr/info-coronavirus

TOILETTES - RUE GEYNET

Les nouvelles toilettes publiques situées dans la rue Geynet ont été installées. Elles sont à nettoyage automatique et adaptées aux personnes à mobilité réduite, elles seront accessibles au public prochainement.

TRAVAUX

Dans le cadre du réaménagement du **parking situé rue d'Épernon**, la ville de Créon interviendra **les lundi 29 et mardi 30 mars 2021. L'accès au parking et le stationnement seront interdits.**

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, le jeudi de 8h30 à 12h30 et le samedi de 9h à 12h.

PIÈGES À FRELONS ASIATIQUES

Depuis le 15 mars, la mairie de Créon fournit gratuitement des pièges et des appâts spécialisés aux Créonnaises et Créonnais.

Ils sont à retirer à l'accueil de la mairie dans la limite d'un piège par maison individuelle sur présentation d'une pièce d'identité ainsi que d'un justificatif de domicile (moins de 3 mois).

Ils doivent être installés dès à présent et jusqu'à fin juin pour assurer leur efficacité optimale et retirés passé cette période afin de limiter la capture d'autres espèces.

Hebdomadaire municipal d'information locale
Responsable légal de la publication : Pierre Gachet
© GRAPHISME : BAT.GRAPHIC À CRÉON - IMPRESSION : STUDIO EN VUE À CRÉON
ILLUSTRATIONS : BAT.GRAPHIC - GOUVERNEMENT
RETROUVEZ-NOUS SUR FACEBOOK 